

Biocoop souscrit un prêt à impact « PACT » de 3 M€ auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Paris, le 8 novembre 2021 – Biocoop, leader de la distribution alimentaire biologique spécialisée en France depuis 35 ans, souscrit un prêt à impact « PACT » de 3 M€ auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels. Pour la banque, il s'agit du premier prêt à impact dans la distribution spécialisée de produits bio.

Depuis 35 ans, Biocoop œuvre en tant que réseau coopératif et milite activement pour une consommation plus responsable et citoyenne. A travers le développement d'une agriculture bio paysanne de proximité et l'animation d'une communauté d'acteurs, du producteur au consommateur, elle s'est hissée au rang des acteurs majeurs de la transition écologique.

Avec un chiffre d'affaires de 1,7 Md€, Biocoop compte aujourd'hui plus de 700 points de vente partout en France, dont 60 ouvertures sur l'année 2020. Elle regroupe plus de 7 000 producteurs locaux et 80 % de son offre est d'origine française. Ce chiffre monte à 87 % pour les produits ou ingrédients, productibles en France. Le commerce équitable est également inscrit dans son ADN avec plus de 25 % de son offre labellisée, soit 20 % du marché total en France.

En souscrivant ce prêt à impact « PACT » auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Biocoop démontre son engagement dans une démarche de progrès avec l'ambition de conjuguer performances financières et extra financières.

En effet, le dispositif « PACT » prévoit une baisse du taux d'intérêt du prêt, dès lors que des objectifs ESG (environnement, social et gouvernance) sont atteints. Pour définir ces critères, la banque s'appuie sur l'agence de notation extra-financière EthiFinance, qui mesure les progrès annuels et les compare à un benchmark. Le score de départ attribué par EthiFinance à Biocoop, qui s'élève à 82/100, illustre tout le travail déjà accompli.

Pour Clément Ben Hammou, Directeur des Investissements et Financements de Biocoop : *« En 2021, plus que jamais, Biocoop veut incarner ce nouveau modèle économique, social et solidaire qu'elle contribue à construire depuis 35 ans. Un modèle respectueux des Hommes et de la planète et dans lequel nous soutenons le développement de nos filières au plus près des territoires. Nous privilégions les productions équitables et garantissons le 100 % bio. Nous sommes ravis de pouvoir accueillir des consommateurs toujours plus nombreux à rechercher des entreprises portant leurs valeurs et agissant concrètement. Ce prêt PACT va nous permettre de continuer à investir sur le long terme dans notre mission, grâce à un outil de financement vertueux. »*

Stéphane Bavencoffe, Directeur Territorial entreprises Bretagne d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, commente : « *Nous sommes particulièrement heureux de soutenir Biocoop, déjà si impliquée en matière environnementale et sociale, avec un prêt « PACT » - une solution innovante pour accompagner les entreprises dans leur transition environnementale, tout en récompensant leurs démarches vertueuses. Ce dispositif reflète parfaitement notre engagement en tant que banque pour encourager nos clients dans leur démarche ESG et soutenir la vitalité économique des territoires. »*

Le prêt à impact « PACT » : pour conjuguer performances financières et extra financières

Accessible dès 3 M€ sur une durée comprise entre 5 et 20 ans, le prêt à impact « PACT » prévoit une bonification pouvant atteindre jusqu'à 20 % d'économie sur les frais financiers, si l'emprunteur améliore ses performances ESG (environnement, social et gouvernance) suivant des critères prédéterminés. Afin de garantir la neutralité des évaluations, « PACT » s'appuie sur l'agence indépendante d'analyse extra-financière Ethifinance. Celle-ci mesurera les progrès annuels qui feront l'objet d'un rapport remis et commenté au client par la banque. Lancé en février 2020, le dispositif PACT a déjà convaincu plus d'une soixantaine d'acteurs économiques publics et privés pour un total de 300 M€.

À propos de Biocoop

Leader de la distribution alimentaire biologique spécialisée en France depuis 35 ans, Biocoop repose sur un réseau d'indépendants engagés – consommateurs, producteurs, salariés, commerçants –, tous décisionnaires, qui croient à l'intelligence collective pour produire et consommer autrement. En 2020, ce modèle coopératif unique regroupe plus de 700 magasins (dont +60 ouverts en 2020) et 3 200 fermes partenaires. Précurseur et moteur, Biocoop revendique "l'agriculture biologique pour tous" et inscrit sa démarche au cœur d'une charte appliquée par l'ensemble des acteurs du réseau. Biocoop comprend également 3 filiales : STB (Société de Transport Biocoop) ; Biocoop Restauration et DEFIBIO qui accompagne financièrement ses partenaires professionnels (producteurs, transformateurs, magasins).

A propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est la filiale du Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises (PME & ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des professionnels de l'immobilier. La banque accompagne 12 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 21 implantations. Elle propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcv, etc.).

Plus d'informations sur : www.arkea-banque-ei.com

Contacts presse

Biocoop

Agence Marie-Antoinette

Marion Revault – biocoop@marie-antoinette.fr - 01 55 04 86 47

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Kablé Communication

Lucie Lelong – lucie.lelong@kable-communication.com - 06 45 69 81 57